



2016

Espèces

Espèces protégées

Objectif

Maintien des populations d'espèces protégées en bon état de préservation.

Actions

► 2 contrôles administratifs d'arrêtés de dérogation, 3 contrôles administratifs de préservation d'habitats et d'espèces protégées en phase travaux et un contrôle de mesures compensatoires.

► 3 cas d'atteintes à des espèces protégées (captures) en flagrance

Bilan

5 procès-verbaux rédigés sur le département (procédures en cours).

Faune sauvage captive

Objectif

Contrôle du respect des règles de détention et de commerce des espèces non domestiques.

Actions

25 structures détenant de la faune captive ont été contrôlées (zoos, cirques, animaleries, élevages de gibier, élevages d'agrément) et 4 ventes sur internet.

Bilan

Une douzaine de contrôles non conformes, avec PV. Une suite administrative avec une régularisation rapide des non-conformités.

Une opération de contrôle spécifique des détenteurs de rapaces pour la chasse au vol, effectuée en 2016, est présentée dans la fiche Focus.

Braconnage

Objectif

Lutter contre les réseaux organisés de prélèvement illégaux et de vente de la faune sauvage terrestre et aquatique. L'anguille est une espèce particulièrement braconnée qui fait l'objet d'un plan national de gestion. En 44, l'action des services de police est orientée sur cette problématique anguille, à fort enjeu.

Actions

Opérations interservices (ONEMA, ONCFS...) de lutte contre le braconnage de la civelle.

Contrôle des conditions de capture de l'alose.

Contrôle du respect de l'interdiction totale de la pêche des salmonidés migrateurs sur l'axe Loire (saumon, truite de mer).

7 opérations de lutte contre le braconnage chasse et lutte contre le grand braconnage, par l'ONCFS.

Bilan

Total de 84 suites judiciaires sur l'ensemble de la thématique liée au braconnage.

Des audiences spécifique ont lieu pour les affaires de civelles sur les TGI de Nantes et de Saint-Nazaire.

Enquête en cours sur les filières et les trafics de civelles.

Nuisibles

Objectif

Contrôle du respect des textes réglementant la destruction des animaux d'espèces classées nuisibles : piégeage, destruction à tir, par déterrage.

Actions

10 contrôles des piégeurs et des personnes réalisant des actes de destructions par le tir.

Bilan

6 procès-verbaux sur le département dont 1 timbre amende et 5 PV de constatation.





Chasse

Objectif

Faire appliquer la législation relative à la pratique de la chasse et à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs.

Actions

Les contrôles portent sur le respect des périodes de chasse, les règles de gestion (plan de chasse, prélèvement maximum autorisé...) ainsi que la vérification du respect des différents textes définissant les mesures de sécurité. Ils représentent 565 jours/agents. Environ 800 permis de chasser contrôlés.

Bilan

135 infractions sur le département dont 57 timbres amendes et 31 PV de constatation.

Les services de contrôle ont orienté leur action sur la sécurité à la chasse et le contrôle des quotas de prélèvements

Espaces

Espaces protégés

Objectif

Préservation des espaces protégés sensibles (réserve naturelle, Natura 2000, APB, sites classés et inscrits).

Actions

► 3 sites classés/inscrits ont fait l'objet d'une surveillance de terrain particulière (*la vallée de l'Erdre, le Lac de Grand-Lieu et l'estuaire de la Loire*) représentant 107 jours/agents.

► 1 espace faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope a fait l'objet d'une surveillance de terrain (*les grèves de Loire*) représentant 10 jours/agents.

Bilan

12 PV ont été dressés sur le département.

155 jours-agents ont été mobilisés sur cette thématique par l'ONCFS, la DREAL et l'ONEMA.

Les dossiers de cette thématique sont souvent assez lourds et impliquent des acteurs diversifiés

Autres activités

Activités humaines réglementées

Objectif

Lutter contre les activités illicites qui dégradent le milieu naturel et les écosystèmes (dépôts sauvages d'immondices, brûlage de pneumatiques et plastiques, circulation de véhicules à moteur en dehors des chemins ouverts à la circulation, incendies de forêt). Il s'agit également de contrôler le respect du règlement bois de l'union européenne.

Actions

► La présence sur le terrain représente 85 jours-agents pour l'ONCFS.

► 5 contrôles (12 jours-agents) du respect du règlement bois de l'union européenne.

Bilan

27 infractions relevées dans le département dont 11 timbres amendes.

La majorité des infractions relevées concerne la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels

Publicité

Objectif

Limiter l'impact paysager de la publicité et de l'affichage extérieurs en contrôlant les dispositions relatives à la réglementation nationale des publicités, enseignes et pré enseignes.

Actions

8 axes routiers ont été contrôlés par le réseau territorial de la DDTM (RN 165, 171 et 249, RD 771, 758, 723, 923 et RD 13). L'action menée a porté sur les pré-enseignes non dérogatoires hors agglomération, interdites depuis le 13 juillet 2015.

L'année 2016 correspond à l'année de mise en place de la politique de contrôle en matière de publicité et a conduit à recenser 560 dispositifs illégaux.

Bilan

43 courriers de demande de mise en conformité de dispositifs non conformes concernant la RN 171 (Montoir / Savenay) ont d'ores et déjà été envoyés. La démarche se poursuit en 2017 pour les autres panneaux recensés.

Par ailleurs, l'ONEMA a dressé 12 PV. Ils ont été suivis d'une remise des lieux en état.

